

Le Port, le 29 mars 2023

Conseil Communautaire du 27 mars 2023

Les élus souhaitent une prise de conscience de chacun pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans les cantines

Sous la présidence d'Emmanuel Séraphin, les élus communautaires ont eu à se prononcer sur l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du centre animalier, le bilan à mi-parcours des actions du plan de déplacements urbains, le projet multi-partenarial de lutte contre l'érosion des sols à St-Leu, ...



LUTTE CONTRE L'ERRANCE ANIMALE

Attribution du marché de maîtrise d'œuvre

Dans le cadre de la lutte contre l'errance animale, les élus du TCO ont décidé de réaliser un centre animalier situé à l'Eperon (Saint-Paul).

Situé sur un terrain d'une superficie de 16 700 m², le centre animalier prévoit notamment :

- 1 fourrière d'une capacité de 80 chiens et 50 chats,
- 1 refuge d'une capacité de 40 chiens et 25 chats,
- 1 dispensaire attenant au refuge,

L'ensemble du projet nécessite une surface utile de 1 458 m².

Suite au concours restreint de maîtrise d'œuvre lancé en mars 2022 et au marché négocié qui s'en est suivi, les élus communautaires ont attribué le marché de maîtrise d'œuvre (conception et suivi de réalisation des travaux) au groupement Altitude 80 architecture / Tica architectes & urbanistes / Egis bâtiments océan Indien / Uni vert durable / Laroche Joubert Joël / Biotope / ATM OI.

Le président du TCO a tenu à dénoncer les pressions que certaines associations exercent sur les vétérinaires et a rappelé que si l'on nourrit un animal, on en devient propriétaire de par la loi. Et chaque propriétaire doit s'occuper de son animal.

La vice-présidente déléguée à l'errance animale, Laetitia Lebreton, a pour sa part souligné que le refuge qui sera construit permettra de sauver des animaux, ce qui ne peut être entrepris sur la fourrière actuelle.

MOBILITÉS - TRANSPORTS

Présentation du bilan à mi-parcours des actions du plan de déplacements urbains 2017-2027

Les élus ont eu à débattre du bilan à mi-parcours des actions mises en place dans le cadre du plan de déplacements urbains (PDU).

Au total, ce sont 35 fiches actions organisées en 7 thématiques, qui sont inscrites au PDU de l'intercommunalité. A ce jour, 40% des actions ont été réalisées ou sont en cours de réalisation. Le PDU fera l'objet d'une évaluation afin d'actualiser la pertinence de certaines actions.

Après avoir rappelé que le TCO s'est engagé dans le développement des circulations douces, le président, Emmanuel Séraphin, a proposé que le Territoire de la Côte Ouest devienne une terre d'expérimentation du réseau ferré.

Ce réseau ferré qui pourrait être soutenu par l'Etat, grâce à son enveloppe dédiée d'un montant de 100 milliards aux Régions.

EAU POTABLE

Les élus ont approuvé l'actualisation du programme de travaux prévus sur la commune de La Possession dans le cadre du contrat de délégation de service public avec la SEMOP.

Le TCO souhaite ainsi ajuster et prioriser les opérations pour tenir compte des besoins contextuels de 2023 et améliorer une situation sous tension sur le secteur concerné.

LUTTE CONTRE L'EROSION DES SOLS

Un projet de partenariat d'une durée de 3 ans entre l'Etat, le Conseil Départemental de La Réunion, le TCO et la commune de Saint-Leu, a été validé en conseil communautaire, afin de mettre en œuvre un plan d'actions visant à la protection des sols contre l'érosion et à limiter les coulées de boues principalement issues des pratiques humaines, notamment agricoles. Il s'agira de prendre des mesures adaptées permettant de concilier la protection de l'environnement et le développement des activités humaines et agricoles, afin de préserver le récif corallien de St-Leu.

GESTION DES DÉCHETS

Avis favorable pour le PRPGD

Les membres du Conseil ont émis un avis favorable sur les projets du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), du Plan Régional d'Actions en faveur de l'Économie Circulaire de La Réunion et du rapport environnemental, en soulignant tout de même l'absence de prescription sur les déchets dangereux, notamment sur une installation de stockage dédiée, l'absence de prescription sur les moyens et les outils à mobiliser pour les filières du BTP, ...

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Dans le cadre de sa politique de prévention des déchets, le TCO a souhaité accompagner les communes dans la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire, en leur proposant de réaliser un diagnostic exhaustif.

Les bilans effectués en 2021-2022 ont mis en exergue que le gaspillage concerne plus d'un repas sur 3 (37 % des repas sont jetés à la poubelle sur une année, ce qui représente environ 1,5 M€).

Les élus communautaires ont proposé que les communes membres réalisent ensemble des campagnes de communication et de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire afin de faire prendre conscience aux enfants et aux parents de cette situation.

CONTRÔLE DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

Présentation des actions entreprises suite aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes

Le rapport de suivi de la réalisation des actions recommandées par la Chambre régionale des comptes a été présenté aux élus communautaires.

Ces recommandations sur les comptes et la gestion du TCO pour l'exercice 2015, concernaient notamment, l'élaboration d'un projet d'agglomération, l'analyse prospective en matière de fiscalité et de tarification, l'amélioration de la comptabilité analytique du service déchets, la mise en œuvre d'une stratégie de prévention en matière de réduction des déchets conforme aux objectifs fixés par la loi de transition énergétique, l'adoption du Plan climat air énergétique, le traitement des gravats, ...

Sur les 11 recommandations, 7 ont pu être effectuées et 4 sont en cours de mise en œuvre.

Présentation du rapport de contrôle effectué par la Chambre Régionale des Comptes sur la compétence « Mobilité-Transport » depuis 2016

Le 15 décembre 2022, la Chambre Régionale des comptes a transmis au TCO son rapport d'observations sur la compétence exercée par la communauté d'agglomération en matière de mobilité et de transport.